

JARDIN

Jusque mi avril 2019, parce que la protection de la biodiversité passe aussi par nos actions quotidiennes, la CC2V a invité les habitants à agir en participant aux semaines nationales « sans pesticides » et « tous au compost ».



La vente de pesticides en libre-service est désormais interdite. Leur utilisation dans les jardins a connu une baisse notable (contrairement à leur utilisation en agriculture...). Une bonne chose pour l'environnement et votre santé, au vu des résultats des différentes études et des reportages consacrés à ce sujet. Leur interdiction ne veut pas dire qu'il n'existe pas d'alternatives. En effet, avant l'arrivée de l'industrie chimique sur ce domaine, nos aïeux avaient des solutions pour se débarrasser des « mauvaises herbes ». En mars et avril 2019, nous avons donné quelques conseils et quelques clés à travers un atelier et différentes actions pour mettre à l'honneur compostage et solutions naturelles pour son jardin.

Infos : 03 44 96 31 00



Unknown book